



## Déplacements domicile-travail

# Moins nombreux qu'ailleurs mais plus longs

**E**n 2013, 47 % des actifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant un emploi travaillent à l'extérieur de leur commune de résidence, soit la plus faible part des régions métropolitaines après la Corse. Si la part de navetteurs n'est que de 19 % à Avignon, Marseille, Nice et Toulon, elle atteint 72 % dans les couronnes des pôles d'emploi régionaux. En Paca, la moitié des navetteurs non transfrontaliers effectuent plus de 17,3 kilomètres pour se rendre à leur travail en 2013. Parmi les navetteurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes et effectuent des trajets plus longs. Les cadres sont également plus souvent navetteurs que les autres catégories professionnelles.

Delphine Artaud, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1 850 000 habitants occupent un emploi en 2013. Parmi eux, près de la moitié (47 %) quittent quotidiennement leur commune de résidence pour aller travailler à l'extérieur. Cette part de navetteurs (*définition*) est la plus faible des régions métropolitaines après la Corse (41 %). En France, ce sont en moyenne 2 personnes sur 3 qui changent de commune pour aller travailler (*figure 1*).

La superficie des communes de Paca explique en partie ce faible taux : elles sont en moyenne deux fois plus étendues qu'au niveau national, augmentant les chances pour un actif de vivre et travailler dans la même commune.

Entre 1999 et 2013, la part de navetteurs a augmenté de 4 points en Provence-Alpes-Côte d'Azur, contre 6 points en moyenne nationale, soit la plus faible augmentation régionale. Ce sont tout de même 190 000 navetteurs supplémentaires en 14 ans dans la région.

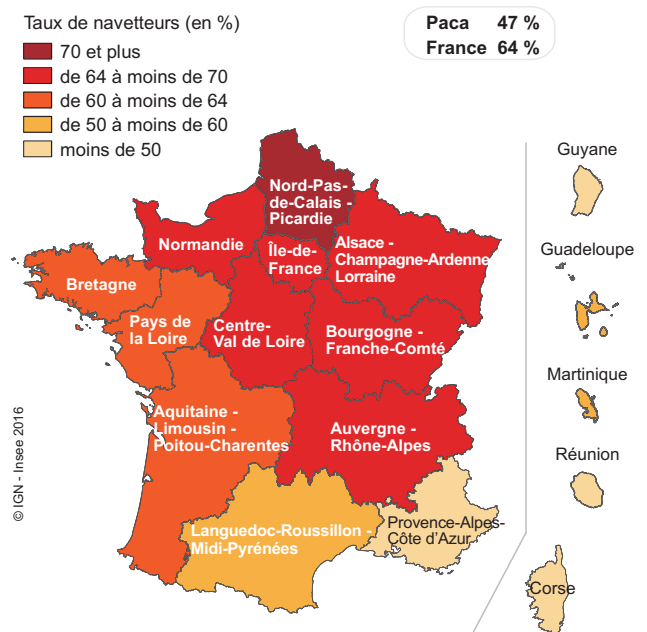
### Dans le périurbain, sept actifs ayant un emploi sur dix quittent leur commune pour aller travailler

Comme dans toutes les grandes agglomérations, la part de navetteurs est particulièrement faible à Avignon, Marseille, Nice et Toulon (19 % en 2013). Un quart des actifs de Paca ayant un emploi habitent dans l'une de ces 4 grandes villes et seulement 10 % des navetteurs de la région.

Plus généralement, les habitants qui habitent dans les communes appartenant à un grand pôle d'emploi quittent moins souvent leur commune pour aller travailler que ceux qui vivent dans la couronne périurbaine (44 % contre 72 %).

### 1 En Provence-Alpes-Côte d'Azur, moins d'un actif sur deux change de commune pour aller travailler

Part des navetteurs parmi les actifs ayant un emploi selon les régions en 2013



## Maison individuelle rime avec kilomètres

Habiter en maison individuelle s'accompagne souvent de déplacements pour aller travailler. Ainsi, les habitants de logement individuel sont plus souvent navetteurs que ceux vivant en logement collectif (respectivement 57 % et 38 %). Les maisons individuelles sont en effet très présentes dans les communes périurbaines plus résidentielles et moins riches en emploi. Toutefois, la part des navetteurs habitant un logement collectif a augmenté plus vite que celle des navetteurs vivant en logement individuel.

## Des distances plus longues en Paca

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des navetteurs non transfrontaliers (*encadré*) effectuent plus de 17,3 kilomètres pour se rendre à leur travail en 2013. C'est la distance médiane la plus élevée des régions françaises après la Corse (19,2 km), supérieure de 2,7 kilomètres à la distance médiane nationale. Cet écart se réduit depuis 1999 : la distance médiane a augmenté de 1 kilomètre en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,6 kilomètre en France.

La part des navetteurs parcourant des trajets courts (inférieurs à 10 km) a diminué de plus de 3 points, alors qu'elle augmente de 3 points pour les navetteurs vivant à plus de 20 kilomètres de leur lieu de travail (*figure 2*). Le temps de trajet médian est de 28 minutes dans la région. Il est variable au sein des grandes aires urbaines. Les habitants de l'aire urbaine d'Arles sont ceux qui font les plus longs déplacements pour aller travailler : la moitié d'entre eux parcourent plus de 40 kilomètres quotidiennement et pour un navetteur sur deux, le trajet dure plus de 36 minutes. La moitié des trajets durent plus de 30 minutes dans les aires urbaines de Nice, Marseille - Aix-en-Provence et Salon-de-Provence. Dans les aires urbaines de Briançon, Cogolin, Apt, les trajets sont plus courts : un navetteur sur deux met moins de 15 minutes pour aller travailler.

## Les hommes et les cadres sont plus souvent des navetteurs

Parmi les navetteurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes (55 % contre 45 %). Ils effectuent en outre des trajets plus longs : la moitié des hommes parcourent plus de 18,8 kilomètres et 10 % réalisent même des trajets supérieurs à 50 kilomètres pour aller travailler. La distance médiane pour les femmes est inférieure de près de 3 kilomètres à celle des hommes.

Par ailleurs, les cadres sont les plus mobiles des catégories professionnelles : près de 55 % d'entre eux changent de commune pour aller travailler, soit 6 points de plus qu'en 1999. Les professions intermédiaires (52 %) et les ouvriers (52 %) sont également mobiles. À l'inverse, les agriculteurs quittent plus rarement leur commune de résidence ; de même, beaucoup d'artisans, de commerçants ou de chefs d'entreprises vivent proche de leur lieu de travail.

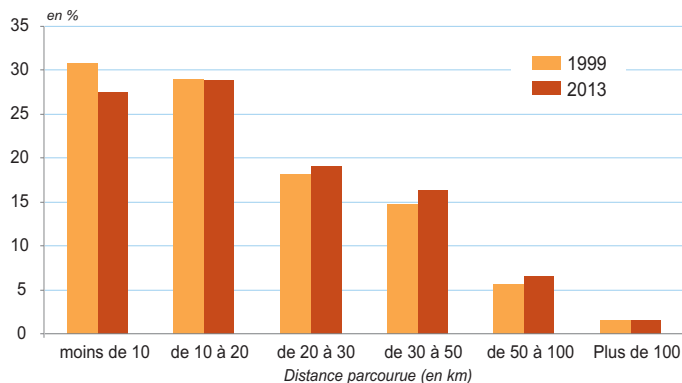
Enfin, près de 9 navetteurs sur 10 utilisent leur voiture pour aller travailler. Quitter sa commune pour aller travailler oblige quasi systématiquement l'utilisation de la voiture. ■

## Encadré

En 2013, 3,3 % des actifs ayant un emploi et résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur (soit 28 900 personnes) travaillent à l'étranger. Parmi eux, neuf sur dix travaillent à Monaco. La part de travailleurs transfrontaliers atteint 1,0 % en moyenne en France, les régions frontalières étant les plus concernées, notamment Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine avec 7 % d'actifs transfrontaliers.

## 2 Des distances domicile-travail qui s'allongent

Part des navetteurs selon la distance parcourue lors des trajets domicile-travail en heure pleine en Paca en 1999 et 2013



Champ : navetteurs résidant en Paca et non transfrontaliers.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2013

## Définition

Les **navetteurs** sont les actifs ayant un emploi qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence. Dans cette étude, les actifs effectuant des trajets de plus de 200 kilomètres n'ont pas été pris en compte. En effet, au-delà de cette distance, les déplacements ne sont que rarement quotidiens, l'actif ne rentrant la plupart du temps que le week-end dans sa résidence principale.

Enfin, les flux domicile-travail au sein d'une même commune ne sont pas pris en compte, même s'ils sont parfois de longue durée, à Marseille ou Nice notamment.

## Sources

Les résultats sont issus des **recensements de la population** de 1999 et 2013.

Le **champ** est défini par les actifs âgés de 15 à 64 ans (hors ceux parcourant plus de 200 kilomètres).

Les temps d'accès et les distances entre le domicile et le lieu de travail sont calculés à partir des distances routières fournies par le **distancier Métrix** de l'Insee. Ils ont donc un caractère théorique car en pratique les trajets ne se font pas forcément en voiture, et certains critères ne sont pas pris en compte dans la modélisation (recherche d'une place de parking, feux rouges...). Ils permettent cependant de comparer les territoires entre eux.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpent  
CS 70004  
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :  
Patrick Redor  
Rédactrice en chef :  
Claire Joutard

Crédit photo : © Insee

Dépot légal : juin 2016  
ISSN : 2417-1417 (en ligne)  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Coudène M., Levy D., « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première* n° 1605, juin 2016
- Arrighi J.-J., Durieux S. « De nombreuses mobilités dans un espace urbain polycentrique et dilaté », *Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 4, juin 2016

